

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers-d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 06/02/ 2024

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211917604-20240213-DEL_2024_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2024

PRESENTS :

Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Fabienne AGNOUX,
Messieurs Gérard BRETTE, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Claude TALBERT, Georges CARAMINOT, Laurent GOURDOUX, Stéphanie MAGNE, Marie-Claude AVELINO, Audrey PAREL.

PROCURATIONS :

Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Audrey PAREL donne procuration à Gérard BRETTE.

Délibération n° 2024-01

Portant sur la réfection de la voirie 2024

Réalisation de l'opération et Plan de Financement

Monsieur Zanetti présente le devis Bureau d'Etudes AMON concernant le programme 2024 de réfection de la voirie communale qui concerne :

VC 14 : route de Maumont

VC 22 : route de la Goutte

VC 26 : route des Rouchoux

VC 6 : La Taulie

VC 2 : La Vedrenne

Le devis estimatif des travaux s'élève à 154 880€ HT

Le devis estimatif des honoraires d'étude s'élève à 7 744€ HT

Soit un total de 162 624€HT

Et propose le plan de financement suivant :

DETR 2024 : plafond de 100 000€

40 000€ soit 40%

Conseil départemental 2024 :

24 524€ soit 15.08%

Autofinancement :

98 100€ soit 60.32%

Le Conseil, à l'unanimité, décide :

- D'engager la réalisation de ces travaux selon l'estimation Bureau d'Etudes AMON
- De prévoir au budget communal 2024 les crédits correspondants à l'opération
- De solliciter les aides de l'Etat au titre de la DETR 2024 et du Conseil Départemental au titre du contrat de contractualisation 2024 selon le plan de financement indiqué ci-dessus.
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération

Membres : 14

Présents : 8

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance,
Fabienne AGNOUX

